

**COMMUNE LE VERNET SAINTE MARGUERITE – Le Bourg – 63710 LE VERNET SAINTE MARGUERITE**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Vendredi 13 AVRIL 2018 – 20 h 30 – Mairie du Vernet Sainte Marguerite**

**Présents** : Laurent DABERT, Maire, Béatrice CHANDEZON, Jean-Baptiste BELLOT, Marilyne MERLE, adjoints, Marie-France, GUIEZE, Christophe GOMINARD, Guylaine DUPUY, Bernard VANTALON, Eric DE SOUSA.  
Et Dominique CHANDEZON, secrétaire.

**Absent excusé** :

**Absent** : Franck DACKO

**Secrétaire** : Marie-France GUIEZE

**Rappel de l'ordre du jour** :

- Présentation et vote des budgets primitifs 2018
- GEMAPI
- Travail des agents communaux les week-ends et jours fériés
- Questions diverses : ADIT (Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale)

**1. PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017**

**1. Budget principal : COMMUNE**

Le budget primitif est l'ensemble des prévisions budgétaires et autorisations de paiement pour l'exercice 2018. Il doit être équilibré en dépenses et en recettes. Il est rappelé que depuis l'exercice 2015, le budget de la section de Mareuge est inclus dans le budget principal de la commune. Par contre, cette année, la commission syndicale de Saignes, nouvellement élue a établi un budget prévisionnel pour la section qui sera voté par le conseil municipal.

Le conseil municipal devra également voter tous les budgets annexes de la commune lors de la même séance ; budgets EAU, ASSAINISSEMENT, GITE D'ETAPE, MULTIPLE RURAL et LOGEMENTS (ce budget a été créé au pluriel en prévision d'un autre logement à louer dans l'ancienne caserne des pompiers) et SECTION DE SAIGNES.

**I. FONCTIONNEMENT**

**Dépenses**

Le montant des dépenses prévisionnelles se décompose ainsi :

• Charges à caractère général, électricité, téléphone, entretien courant, assurances, taxes foncières...	81 625.00 €
• Charges de personnel et frais assimilés : salaires et cotisations	90 515.00 €
• Autres charges de gestion : participations obligatoires : SIEG..., subv.aux associations : école, garderie...	83 812.00 €
• Charges financières : intérêts des emprunts	5 965.00 €
• Charges exceptionnelles	672.00 €
• Amortissements	8 820.00 €
• Virement à la section d'investissement	13 849.00 €
• Fonds de péréquation intercommunal	<u>7 000.00 €</u>
	<b>292 258.00€</b>

## Recettes

Le montant des recettes se résume comme suit :

• Excédent antérieur reporté	8 859 €
• Atténuation de charges, remboursement CAE, participation budget Eau et Assainissement aux charges de personnel	18 000 €
• Vente de produits fabriqués, prestations de services, coupes de bois et redevance occupation du domaine	5 580 €
• Impôts et taxes, impôts et taxes payés par les contribuables	105 083 €
• Dotations, subventions et participations, dotations de l'Etat et produits de compensation	113 473 €
• Autres produits de gestion courante, revenus des immeubles, loyers divers (y compris versement excédent budget de l'Eau : 14 000 €)	21 263 €
• Opération d'ordre de transfert entre sections ; des travaux en régie, travaux effectués par les employés	<u>20 000 €</u>
	<b>292 258€</b>

## II. INVESTISSEMENT

### Dépenses

• Déficit reporté	115 460 €
• Reversement de l'excédent du budget annexe de l'Eau sur le budget annexe e l'Assainissement	14 000 €
• Plan local d'urbanisme : élaboration d'un document d'urbanisme PLU	3 600 €
• Réfection chemin du Moulin de Monne	3 500 €
• Réfection et isolation de la toiture de la mairie	57 723 €
• Bâtiments communaux : local technique pour les agents communaux construction matériel et mobilier	31 073 €
• Eclairage public et enfouissement réseau Télécom de Monne	24 196 €
• Matériel et outillage de voirie : sableuse, camion benne et étrave	24 259 €
• Remboursement du capital des emprunts	26 240 €
• Fonds de concours randonnées Com/Com Massif du Sancy	2 040 €
• Opérations d'ordre de transfert entre sections : travaux en régie	<u>20 000 €</u>
	<b>322 091 €</b>

### Recettes

• Virement de la section de fonctionnement	13 849 €
• FCTVA : remboursement de la TVA acquittée sur les travaux d'investissement en 2017	8 928 €
• Emprunt	63 827 €
• Excédent de fonctionnement capitalisé : partie de l'excédent de fonctionnement affecté à l'investissement	128 294 €
• Amortissements	8 820 €
• Subvention Département (FIC) et Etat (DETR) pour la construction de l'atelier communal	46 463 €
• Subvention du Département pour l'achat d'une étrave	9 600 €
• Subvention Département pour enfouissement réseaux Télécom à Solignat	1 332 €
• Subvention Département pour enfouissement réseaux Télécom à Monne	2 498 €
• Subvention Département (FIC) Etat (DETR) et Com/Com Sancy pour la toiture de la mairie	<u>38 480 €</u>
	<b>322 091 €</b>

## 2. Budget annexe : EAU

### I. FONCTIONNEMENT

#### Dépenses

• Charges à caractère général, entretien courant du réseau, compteurs, analyses	18 800 €
• Charges de personnel: participation aux charges de personnel reversée à la commune	8 000 €
• Autres charges de gestion courante	500 €
• Charges financières : intérêts des emprunts	3 560 €
• Charges exceptionnelles : excédent du budget reversé à la commune puis sur l'Assainissement	14 200 €
• Amortissements des travaux sur le réseau d'eau	22 570 €
• Virement à la section d'investissement	<u>65 579 €</u>
	<b>133 209 €</b>

## Recettes

Le montant des recettes se résume comme suit :

• Excédent de fonctionnement reporté	73 854 €
• Vente d'eau	50 700 €
• Amortissements des subventions	<u>8 655 €</u>
	<b>133 209 €</b>

## II. INVESTISSEMENT

### Dépenses

• Travaux de mise en conformité des périmètres de protection des captages	142 744 €
• Travaux d'extension au réseau (construction nouvelle)	9 826 €
• Travaux d'adduction d'eau à Saignes :	182 500 €
• Numérisation des réseaux	47 000 €
• Remboursement du capital des emprunts	6 700 €
• Amortissements des subventions	<u>8 655 €</u>
	<b>397 425 €</b>

### Recettes

• Excédent reporté	28 949 €
• Excédent d'exploitation capitalisé	37 586 €
• Emprunt	19 991 €
• Subvention de l'Agence de l'eau pour la numérisation des réseaux 80%	31 464 €
• Virement de la section de fonctionnement	65 579 €
• Participation des particuliers à leurs travaux de raccordement au réseau	7 533 €
• Subvention alimentation en eau potable de Saignes	106 457 €
• Subventions mise aux normes des captages des Saignes et Mareuge	77 296 €
• Amortissements	<u>22 570 €</u>
	<b>397 425 €</b>

## 3. Budget annexe : ASSAINISSEMENT

### I. FONCTIONNEMENT

#### Dépenses

• Charges à caractère général : entretien courant du réseau, honoraires du SATESE	5 500 €
• Charges de personnel : participation aux charges de personnel reversée à la commune	4 000 €
• Charges financières : intérêts des emprunts	7 240 €
• Amortissements des travaux sur le réseau d'assainissement	39 521 €
• Autres charges de gestion courante	500 €
• Virement à la section d'investissement	<u>418 €</u>
	<b>57 179 €</b>

#### Recettes

• Excédent de fonctionnement reporté	9 905 €
• Redevance des abonnés au réseau	22 300 €
• Amortissements des subventions	<u>24 974 €</u>
	<b>57 179 €</b>

## II. INVESTISSEMENT

### Dépenses

•		
•	Déficit reporté	9 276 €
•	Travaux d'assainissement de Saignes	472 620 €
•	Travaux sur le réseau	4 000 €
•	Remboursement du capital des emprunts	22 491 €
•	Amortissements des subventions	<u>24 974 €</u>
		<b>533 361 €</b>

### Recettes

•	Virement de la section de fonctionnement	418 €
•	FCTVA	185 €
•	Excédent d'exploitation capitalisé	845 €
•	Participations des particuliers à leurs travaux de raccordement au réseau d'assainissement	3 333 €
•	Excédent du budget annexe de l'Eau	33 781 €
•	Subvention Département et Agence de l'Eau	314 125 €
•	Emprunt	141 153 €
•	Amortissements	<u>39 521 €</u>
		<b>533 361 €</b>

## 4. Budget annexe : GITE D'ETAPE

### I. FONCTIONNEMENT

#### Dépenses

•	Virement à la section d'investissement	6 371 €
•	Charges financières : remboursement des intérêts de l'emprunt	1 095 €
•	Charges à caractère général, maintenance :	<u>3 000 €</u>
		<b>10 466 €</b>

#### Recettes

•	Excédent reporté	2 766 €
•	Autres produits de gestion courante ; loyer versé par les gérantes	<u>7 700 €</u>
		<b>10 466 €</b>

### II. INVESTISSEMENT

#### Dépenses

•	Travaux sur le bâtiment + honoraires architecte et bureaux d'études	1 000 €
•	Remboursement du capital de l'emprunt	5 085 €
•	Déficit reporté	2 983 €
•	Dépenses imprévues	<u>285 €</u>
		<b>9 353 €</b>

#### Recettes

•	Excédent de fonctionnement capitalisé : partie de l'excédent de fonctionnement affecté à l'investissement	2 982 €
•	Virement de la section de fonctionnement	<u>6 371 €</u>
		<b>9 353 €</b>

## 5. Budget annexe : MULITPLE RURAL

### I. FONCTIONNEMENT

#### Dépenses

• Charges à caractère général	792 €
• Charges financières	3 598 €
• Amortissements des travaux	<u>13 548 €</u>
	<b>17 938 €</b>

#### Recettes

• Excédent antérieur reporté	26 €
• Subvention d'équilibre versée par la commune en compensation des mois sans loyers	1 500 €
• Loyers versés par le gérant ; 500 € pendant 12 mois	6 000 €
• Amortissements des subventions	<u>10 412 €</u>
	<b>17 938 €</b>

### II. INVESTISSEMENT

#### Dépenses

• Remboursement du capital de l'emprunt	2 730 €
• Travaux sur le bâtiment	503 €
• Dépenses imprévues	200 €
• Amortissements des subventions	<u>10 412 €</u>
	<b>13 845 €</b>

#### Recettes

• Excédent d'investissement reporté	297 €
• Amortissement des travaux	<u>13 548 €</u>
	<b>13 845 €</b>

## 6. Budget annexe : LOGEMENTS

### I. FONCTIONNEMENT

#### Dépenses

• Charges à caractère général	3 150 €
• Charges financières : remboursement des intérêts de l'emprunt	650 €
• Virement à la section d'investissement	2 727 €
• Amortissements des travaux	<u>2 054 €</u>
	<b>8 581 €</b>

#### Recettes

• Loyers des locataires de l'ancienne cure	5 348 €
• Excédent reporté	2 298 €
• Amortissements des subventions	<u>935 €</u>
	<b>8 581 €</b>

### II. INVESTISSEMENT

#### Dépenses

• Dépenses imprévues	230
• Déficit reporté	901 €
• Travaux sur le bâtiment	1 814 €
• Remboursement du capital de l'emprunt	1 802 €
• Amortissement des subventions	<u>935 €</u>
	<b>5 682 €</b>

## Recettes

• Virement de la section de fonctionnement	2 727 €
• Excédent d'exploitation capitalisé	901 €
• Amortissement des travaux	<u>2 054 €</u>
	<b>5 682 €</b>

## **7. Budget annexe : SECTION DE SAIGNES**

### II. FONCTIONNEMENT

#### Dépenses

• Charges à caractère général	49 700.00 €
• Virement à la section d'investissement	5 827.91 €
• Autres charges de gestion courante	350 €
• Charges exceptionnelles	36 159.31 €
• Amortissements des subventions	<u>1 325 €</u>
	<b>93 362.22 €</b>

#### Recettes

• Excédent reporté	51 524.22 €
• Produits des domaines : coupes de bois	23 000.00 €
• Autres produits de gestion courante : estives 2017 et 2018	5 400.00 €
• Produits exceptionnels	11 500.00 €
• Autres produits de gestion courante : stockage de bois	<u>1 938.00 €</u>
	<b>93 362.22 €</b>

### II. INVESTISSEMENT

#### Dépenses

• Matériel divers : acquisition d'une tente pour les fêtes	5 000.00 €
• Bois et forêts : travaux ONF	<u>2 190.00 €</u>
	<b>7 190.00 €</b>

#### Recettes

• Excédent reporté	37.09 €
• Virement de la section de fonctionnement	5 827.91 €
• Amortissement des subventions	<u>1 325.00 €</u>
	<b>7 190.00 €</b>

<b>COMMUNE :</b>	<b>Pour : 9</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
<b>EAU :</b>	<b>Pour : 9</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
<b>ASSAINISSEMENT :</b>	<b>Pour : 8</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 1</b>
<b>GITE D'ETAPE :</b>	<b>Pour : 9</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
<b>MULTIPLE RURAL</b>	<b>Pour : 9</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
<b>LOGEMENTS</b>	<b>Pour : 9</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
<b>SECTION DE SAIGNES :</b>	<b>Pour : 3</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 6</b>

## **5. QUESTIONS DIVERSES :**

1. Une potence sera installée à Fontmarcel sur l'ancienne conduite pour le remplissage des tonnes à eau : il sera demandé 10€/UGB aux 3 agriculteurs du village, ce qui représentera à peu près 2 000 € et 1 500 € de fournitures
2. l'atelier municipal est presque terminé, il reste à installer le quai de levage, la fosse septique, le mobilier, la kitchenette, des étagères.  
L'APAVE devra vérifier les installations électriques, son rapport sera ensuite transmis au Consuel pour validation avant la mise en service.
3. Des travaux sont prévus dans l'ancienne caserne pour y aménager un réfectoire pour les enfants de l'Ecole Notre Dame
4. Il faudra réaliser les travaux d'accessibilité prévus dans l'Ad'AP : pose d'une rampe à l'école, rambarde à la Salle des fêtes, pente des WC...
5. Des travaux d'étanchéité seront effectués sur le lavoir de Mareuge et la fontaine de Fontmarcel.
6. Des travaux sont prévus sur le « Chemin du Gaud » à Mareuge, il faudra également couper les saules « Chemin de La Tour »

**ETAT ANNEXE POUR LA SECTION DE MAREUGE**

<b>Solde au 31/12/2016</b>			<b>80 452,82 €</b>
<b>DEPENSES</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>Montant</b>
11	60633	Fournitures de voirie	348,21
011	61521	Terrains	52,00
011	61523	Réseaux	51,41
011	615524	Travaux en forêts	4 188,09
011	622	Honoraires	232,65
011	6257	Réception	150,00
011	6282	Frais de gardiennage	2 413,35
011	63512	Taxe foncière	1 997,00
65	6558	Autres contributions obligatoires	318,15
042	6811	Dotations aux amortissements	2 387,00
10001	2315	Desserte forestière	10 903,27
25/05/1927	2041582	Eclairage public	6 432,20
			<b>29 473,33</b>
<b>RECETTES</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>Montant</b>
<b>Solde au 31/12/2014</b>			
70	7022	Coupes de bois	5 180,38
75	752	Loyer des sectionnaux	202,25
040	28041481-040	Amortissements	600,00
040	28041482-040	Amortissements	1 787,00
			<b>7 769,63</b>
<b>Solde au 31/12/2017</b>			<b>58 749,12 €</b>